

Commune Ambon

Nom de la liste **Ambon citoyens en action**

Nom de la tête de liste **Julien Demettre**

Nom de la personne chargée de répondre Michel Gaury

Avez-vous pris connaissance des résultats du baromètre des villes cyclables 2025 de la FUB pour votre commune et en particulier les contributions détaillées de vos concitoyens ? Oui

Comment comptez-vous les utiliser dans votre prochain mandat ? En concertation avec les usagers ,en particulier avec les usagers y ayant répondu.

Quelles sont vos priorités pour résorber les discontinuités des itinéraires cyclables de votre commune ? Améliorer les liaisons entre hameaux

Quelles discontinuités cyclables avez-vous identifiées entre votre commune et les communes voisines ? Voir plan vélo entre Arc Sud Bretagne et Questembert Communauté

Prévoyez-vous un plan (de circulation) des déplacements actifs (marche, vélo...) sur votre commune dans votre prochain mandat ? Oui

Quelles sont les voies communales et chemins d'exploitation que vous pourriez affecter en routes à desserte locale pour favoriser les mobilités actives ? Une réflexion sera menée

Vous engagez- vous à installer de nouveaux stationnements vélo ? Oui

Vous engagez- vous à généraliser la priorité vélo sur les ronds-points ou giratoires en agglomération ? Oui

Vous engagez-vous à passer la partie agglomération de votre commune à 30 km/h (excepté quelques axes de transition à 50 km/h) ? Oui

Vous engagez-vous à mettre une signalétique pour identifier les traversées vélo... Oui

Vous engagez-vous à aménager les bandes cyclables de largeur 1 m 50 minimum et si besoin diminuer la largeur de la chaussée pour les véhicules motorisés ? Oui

Vous engagez- vous à développer les « _Chaucidou_ » (Chaussées à voie centrale banalisée)... Oui

Vous engagez-vous à supprimer les chicanes aux entrées et sorties des voies vertes ou pistes cyclables ou a les revoir en respectant les recommandations du CEREMA pour permettre le passage de tous types de vélos ? Oui

Vous engagez-vous à généraliser les sas-vélos et les tourne-à-droite aux feux (panneau M12) ainsi que les double-sens cyclables dans votre commune ? Non

Sur votre liste, qu'elle serait la personne en charge des mobilités actives ou de la mobilité en général ? Michel Gaury

Vous engagez-vous à mettre en place un comité vélo régulier (1 fois par an au minimum) avec vos concitoyens et l'association Véломotive ? Non